



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro TMA - E2 - Technologie - Session 2024

Correction de l'épreuve E2 - Technologie

| BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Technicien - Menuisier - Agenceur

- Épreuve : E2 - Technologie
- Sous-épreuve : E21 et E22 - Unité U21 et U22
- Durée : 4 heures pour U21 et 3 heures pour U22
- Coefficient : 3

| Correction de chaque question et exercice

Exercice 1 : Présentation du projet

Objectif : Expliquer succinctement le projet de réhabilitation de la maison d'habitation.

Ce projet consiste à transformer une habitation en une maison paramédicale avec plusieurs cabinets médicaux et un cabinet de psychologue, tout en conservant les espaces verts.

Exercice 2 : Plan de masse

Objectif : Analyser le plan de masse fourni.

Les élèves doivent observer l'implantation du projet sur le terrain de 1598 m² et mentionner les accès et les futurs aménagements extérieurs prévus.

Points à vérifier :

- Vérifier que l'accès principal est correctement indiqué.
- Confirmer la présence des places de stationnement et leur conformité aux normes.
- Noter l'emplacement des cabinets médicaux par rapport à l'accès PMR.

Exercice 3 : Façades

Objectif : Identifier les changements à apporter aux façades existantes.

Les modifications comprennent :

- Remplacement de l'ancienne porte de garage par une fenêtre dans un souci d'homogénéité.
- Peinture des volets en gris clair.
- Reprise de l'enduit sur l'ensemble du mur.

Analyse : L'élève doit expliquer l'importance de l'harmonie architecturale dans un quartier.

Exercice 4 : CCTP

Objectif : Comprendre les exigences techniques présentées dans le CCTP.

Il est essentiel de s'assurer que toutes les modifications proposées respectent les normes de sécurité et d'accessibilité.

Points à aborder :

- Étanchéité à l'air et à l'eau des menuiseries.

- Respect des normes acoustiques dans les blocs-portes.
- Aspect environnemental, notamment le choix des matériaux.

Exercice 5 : Sous-ensembles

Objectif : Analyser les sous-ensembles de menuiserie.

Examiner les spécifications des blocs-portes, fenêtres, et procéder à des justifications sur le choix des matériaux (PVC, bois, aluminium). Les questions peuvent examiner la résistance à l'effraction et l'isolation phonique.

Exercice 6 : Calcul et mesures

Objectif : Prendre en compte les dimensions requises pour les ouvertures et les modifications nécessaires dans le bâtiment.

Exemple de calcul :

- Modification de l'ouverture de la porte d'entrée pour qu'elle soit de 90 cm de large.
- Calculer la surface d'un vitrage pour une fenêtre donnée.

To make sure the calculation complies with the opening requirements, students should:

- Vérifier les normes pour PMR.
- Confirmer que les dimensions sont pratiques pour l'usage des cabinets médicaux.

| Conseils Pédagogiques et Méthodologiques

- **Gestion du temps :** Assurez-vous de respecter le temps imparti pour chaque exercice.
- **Analyse des documents :** Prenez le temps de bien comprendre les plans et les CCTP avant de rédiger.
- **Précision dans les mesures :** La précision est essentielle pour les travaux de menuiserie.
- **Vérification des normes :** Toujours vérifier que vos propositions respectent les normes en vigueur.
- **Utilisation de termes techniques :** Utilisez un vocabulaire précis et technique lorsque vous décrivez les travaux et matériaux.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.